



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

1/03/22

Dossier complet le :

4/03/22

N° d'enregistrement :

2022 - 3001

1. Intitulé du projet

Projet relatif à la modernisation du centre de tri du SEVADEC à Calais (62)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEVADEC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président du SEVADEC

RCS / SIRET

2 5 6 2 0 3 9 3 6 0 0 0 2 4

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|---|--|
| 1. ICPE / a) Installations mentionnées à l'article L. 515-28 du code de l'environnement | Création d'un nouveau bâtiment d'une surface d'environ 800 m ² classé sous la rubrique 2714 sur un site déjà autorisé. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la conception et la réalisation d'un nouveau bâtiment sur le site actuel du centre de tri du SEVADEC sur la commune de Calais (62). Ce nouveau bâtiment correspond à un hall amont supplémentaire.

Pour permettre la mise en œuvre du nouveau bâtiment, il est nécessaire de prévoir les aménagements suivants :

- déplacement du stockage de verre : démolition de la rampe actuelle et construction d'une nouvelle zone de stockage à proximité sur dalle béton,
- espaces verts : adaptation des zones d'espaces verts afin de permettre la manœuvre des apporteurs,
- voirie au droit du hall amont : rabotage des enrobés et terrassement sous hall amont pour préparation des plateformes,
- voirie au droit du dallage des compacteurs, de la presse à paquets et de la benne acier : rabotage des enrobés et terrassement pour préparation de plateforme,
- création de dalles pour le stockage en extérieur des bennes existantes,
- implantation des équipements nécessaires à la protection/détection incendie (y compris local pompe, dalle, réserves incendie...)

4.2 Objectifs du projet

La construction du nouveau bâtiment permettra :

- le stockage de matières supplémentaires dans un nouveau hall amont,
- la réception de 2 types de flux (multimatériaux et emballages),
- de traiter les collectes en E.C.T. (Extension des Consignes de Tri).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pendant la phase travaux, il s'agira de :

- réaliser des travaux de voiries et d'espaces verts,
- construire le nouveau bâtiment,
- construire le nouveau process (dans le bâtiment existant),
- mettre en service le process (dans le bâtiment existant),
- réaliser la nouvelle zone de stockage du verre et des bennes existantes.

Il s'agit de travaux classiques de BTP pour un bâtiment industriel.

La surface totale de bâtiment à construire est d'environ 800 m².

La durée totale des travaux est estimée à 6 mois à compter de juillet 2022.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'objet d'un centre de tri est de séparer les déchets entrants en différentes catégories de matières valorisables : papiers, cartons, plastiques, métaux ferreux et non ferreux.

La séparation est effectuée par une chaîne de tri mécanique automatisée complétée d'une chaîne de tri manuelle pour le contrôle qualité.

Pendant sa phase exploitation, le centre de tri va :

- réceptionner les déchets de collecte sélective dans le hall amont existant et le hall supplémentaire prévu à cet effet,
- assurer le tri des déchets, grâce au process automatisé aussi qu'aux agents de tri et de contrôle qualité,
- conditionner, stocker puis évacuer les déchets triés vers les filières de valorisation adaptées.

Le projet ne modifie pas le principe général de fonctionnement du site actuel dans la phase exploitation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de modernisation du centre de tri est soumis à Permis de Construire (P.C.), conformément au Code de l'Urbanisme.

Il fera également l'objet d'un dossier de Porter A Connaissance (P.A.C.) au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, qui exposera les modifications projetées et mettra à jour l'analyse des impacts et des risques.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|---|-----------------------|
| Superficie totale du terrain du centre de tri : | 16 614 m ² |
| Surface du bâtiment existant : | 3 872 m ² |
| Surface du nouveau bâtiment : | 800 m ² |
| Capacité de stockage 2714 actuelle : | 3 406 m ³ |
| Nouvelle capacité 2714 projetée : | 5 191 m ³ |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

275 rue Jacques Monod
62100 Calais

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 1° 9 1' 49 " 04 Lat. 50° 9 5' 90 " 89

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Activité : Tri des déchets issus de collecte sélective
Activité autorisée par AP n°2003-393 du 27 octobre 2003, complété par l'APC n°2011-211 du 20 octobre 2011, l'APC n° 2013-104 du 4 avril 2013 et par l'APC n° 2016-246 du 11 octobre 2016
Complété par l'arrêté d'enregistrement de Juin 2018
Le site se compose d'un bâtiment séparé en un hall amont où sont reçus les déchets, d'un hall existant contenu dans le bâtiment process actuel, un hall process où les déchets sont triés et un hall aval pour le stockage des balles avant expédition.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il : **Oui** **Non** **Lequel/Laquelle ?**

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site se trouve sur le territoire de la commune de Calais, commune dépendante de la loi littorale. Le site est situé à 2,5 km de la mer. |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Calais est soumise au : PPRN Mouvement de terrain et Tassements différentiels : "62DDTM20030020 - PPR - Calais" Prescrit le 07/02/2003 PPRI : "62DDTM20160004 - PPRL secteur du Calaisis" Approuvé le 24/07/2018 PPRT "59DREAL20090002 - PPRT CALAIRE CHIMIE " Approuvé le 23/12/2011 PPRT "59DREAL20090006 - PPRT INTEROR - SYNTHEXIM" Approuvé le 24/08/2012 Le site n'est concerné par aucun zonage réglementaire lié à ces Plan de Prévention des risques. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche est à 9,7 km à l'est, il s'agit du site FR3110039 "Platier d'oye". |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites les plus proches sont : - la tour de l'Eglise à Coquelles, - la tour de l'Horloge et motte à Guines, - le site des 2 caps. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se trouve sur une zone déjà occupée par une activité I.C.P.E.. Il n'y aura pas de destruction ou de dégradation du milieu naturel. |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les aménagements prévus dans le cadre de ce projet se situent sur un site déjà artificialisé, il n'y a pas d'augmentation significative de l'artificialisation. Les changements sont : - la création d'une dalle pour le stockage du verre, - l'adaptation de la voirie (élargissement). |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le trafic lié à l'activité du centre de tri (apport et export de matière) lors de sa remise en service (prévue en janvier 2023 au plus tard) sera légèrement augmenté (de 10 à 15 véhicules supplémentaires par semaine) en comparaison au trafic actuel. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | L'activité existante est déjà émettrice de bruit du fait de la circulation des camions d'apport et de reprise des déchets de collecte sélective, des engins roulants qui se déplaceront principalement en intérieur, du process de tri. Le projet ne modifiera pas les émissions sonores de manière significative. Le site est également impacté par le bruit des activités industrielles qui l'entourent. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le site accueille et valorise des déchets d'emballages ("propres et secs") : il n'engendre pas à aujourd'hui d'odeurs à l'extérieur du site. Le projet ne modifiera pas cet aspect.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Pour des raisons de sécurité, le site sera éclairé comme actuellement lors des périodes de faible luminosité (matin et soir). Afin de limiter la pollution lumineuse, les éclairages supplémentaires sont orientés en direction du sol. Le site est concerné par les émissions lumineuses des sites voisins et celles provenant de la route communale et/ou de la rocade portuaire.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>- eaux usées sanitaires, eaux de lavage des presses : rejetées dans le réseau d'assainissement de la CA Grand Calais Terres et Mers (après débourbeur/deshuileur),</p> <p>- eaux de ruissellement des voiries : rejetées dans le canal de Marck (après séparateur d'hydrocarbure puis un bassin de rétention puis un bassin paysagé),</p> <p>- eaux de toiture : rejetées dans la canal de Marck (après bassin paysagé).</p> <p>Les rejets sont collectés et traités conformément à l'A.P. en vigueur.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Pas d'autres effluents que les rejets liquides abordés précédemment.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le site génère :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des refus de tri, -des boues de curage issues de la gestion des eaux pluviales de voiries, -des déchets ménagers produit par les opérateurs, -des déchets issus de la maintenance. <p>Ces déchets sont évacués soit vers des filières de valorisation agréées soit vers des filières d'éliminations dûment autorisées.</p> |

| | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet de nouveau bâtiment et les aménagements nécessaires à son exploitation ne modifient pas de manière significative la nature et l'importance de l'activité du site. Les effets engendrés par l'activité du site avec le projet seront les mêmes qu'actuellement.

Toutes les mesures déjà mises en place sur le site seront maintenues afin d'éviter et réduire ces effets.

De plus, le nouveau bâtiment est conçu afin d'éviter tout risque supplémentaire, ainsi le déversement des déchets dans le nouveau bâtiment s'effectue dans un bâtiment fermé limitant les risques de dispersion de déchets à l'extérieur. L'accès au hall est aussi assuré par des portes à ouverture et fermeture rapides.

Les mesures constructives permettent de contenir un éventuel incendie au sein du bâtiment et le nouveau bâtiment sera équipé de R.I.A. et d'un système d'extinction automatique associé à une détection par détection triple IR.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée au travers du présent formulaire, la création d'un nouveau bâtiment n'engendre aucun danger ou inconvénient significatif. Le site conservera la même activité et l'emprise I.C.P.E. est inchangée. Toutes les mesures seront conservées afin de maîtriser les effets du projet sur l'environnement et la santé humaine.

Ainsi, les modifications sollicitées peuvent être caractérisées de notables mais non substantielles et ne nécessitent pas la réalisation d'une nouvelle évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à CALAIS

le, 01/03/2022

Signature

M. Guy ALLEMAND
Président du SEVADEC

SEVADEC

62101 CALAIS CEDEX

1944
1945